

# Illettrisme : une formation gratuite pour agir ensemble dans les quartiers de la politique de la ville



Un programme initié par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, soutenu par la Préfecture des Hauts-de-France, le ministère en charge de la Ville et l'ANCT.

**ANLCI**  
Agence nationale  
de lutte contre l'illettrisme

  
**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DE LA VILLE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**an  
ct** agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

# Le saviez-vous



L'illettrisme touche 7 % de la population en France. Avec un taux d'illettrisme qui s'élève à 11 %, la région des Hauts-de-France est la plus concernée par ce phénomène sur l'Hexagone.

**Dans les quartiers couverts par la politique de la ville, ce taux atteint 14 % des 18-65 ans !**



**L'ANLCI vous propose un module de formation gratuit**

Ce module d'une journée vise à donner des clés pour **comprendre les difficultés quotidiennes** rencontrées par les personnes en situation d'illettrisme et ainsi permettre aux acteurs qui les accompagnent d'adapter leurs postures professionnelles et **de proposer la meilleure orientation possible**.

Dans les Hauts-de-France, cette formation s'appuiera sur des **opérateurs locaux** (associations de lutte contre l'illettrisme, organismes de formation, Centre de ressources illettrisme et illettronisme de l'Aisne) qui sont au plus proche de chez vous et engagés de longue date dans la **lutte contre l'illettrisme** (voir au dos où vous renseigner).

**L'Agence Nationale de Lutte Contre l'illettrisme est aussi présente en région Hauts-de-France :**

[beranger.basseur@anlci.gouv.fr](mailto:beranger.basseur@anlci.gouv.fr) / 06 64 12 49 37

# Pourquoi ?

---

Une journée de **formation gratuite** pour :

---

**Renforcer** une organisation territoriale et partenariale de prévention et de lutte contre l'illettrisme et encourager les initiatives porteuses.



**Préfigurer** le renforcement de la lutte contre l'illettrisme dans le cadre du futur contrat de ville, des cités éducatives et des cités de l'emploi.

**Disposer** d'un ou plusieurs référents illettrisme par territoire.



**Les sessions dureront une journée, en petits groupes afin de faciliter les échanges et favoriser la complémentarité partenariale.**

# Pour qui ?

---

**Tous les acteurs** de l'insertion sociale et professionnelle, de l'emploi, de la formation, de la médiation, de la jeunesse et de la culture au contact des habitants des quartiers prioritaires :

---

- Collectivités territoriales
- Associations (missions locales, clubs de prévention, centres sociaux, associations solidaires, associations périscolaires ...)
- Bailleurs sociaux
- Établissements publics (CCAS, Pôle emploi...)
- Maisons France services
- Entreprises de l'IAE
- Conseils citoyens
- ...



**En bref, tous les professionnels de l'accueil, de l'accompagnement, de la médiation et de l'orientation des publics !**

# Quoi ?

---

Parce que **l'illettrisme est encore mal connu**, objet de confusions et d'idées reçues, parce que les personnes en situation d'illettrisme **se rendent souvent invisibles**, parce qu'on ne connaît pas nécessairement les dispositifs qui permettraient à ces personnes de **simplifier leur quotidien**, l'ANLCI et 6 de ses partenaires régionaux vous proposent une journée de formation à l'issue de laquelle vous saurez :

---

**Mesurer** les enjeux en matière de prévention et de lutte contre l'illettrisme : de qui parle-t-on ? Quelles sont les situations à ne pas confondre ?



**Adapter** votre posture professionnelle aux publics : repérer les personnes en situation d'illettrisme, trouver les bons mots, reconnaître les leviers de motivation...

**Mobiliser** les outils existants et les ressources du territoire pour mieux orienter et accompagner ces personnes.



# En pratique

## Comment programmer une session de formation gratuite ?

Réunissez un groupe de 8 à 20 personnes et contactez le prestataire en charge de votre territoire pour convenir d'une date de formation.

NB : les groupes ne sont pas nécessairement constitués de personnes appartenant à la même organisation.

## PROGRAMMEZ UNE FORMATION AVEC UN PARTENAIRE LOCAL !

### 1. PARTENAIRE INSERTION FORMATION

Gilles LEBLOND  
03.21.36.74.74  
administratif@partenaireif.fr

### 2. CARDAN

Jean-Christophe IRIARTE ARRIOLA  
06 03 82 41 73  
lectures@assocardan.org

### 3. CRII 02

Emeline THEVENIN  
07 69 56 20 93  
emeline.thevenin@crii02.fr

### 4. Association LA CLÉ

Houria MOUNIB  
07 80 90 08 18  
h.mounib@associationlacle.org

### 5. AFP2I

Claudie DELZENNE  
03 21 51 17 15  
claudie.delzenne@afp2i.fr

### 6. MOTS & MERVEILLES

Virginie HUFFORD  
06 95 47 11 19  
virginie.hufford@asso-motsetmerveilles.fr

### 7. MOTS & MERVEILLES

#### Association LA CLÉ

#### AFP2I

(coordonnés des 3 acteurs ci-dessus)

